



Decades of Tobacco Control Capacity Development on the Continent.

DEMANDE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE DE GESTION DES RISQUES AU CENTRE POUR LA LUTTE CONTRE LE TABAC EN AFRIQUE LTD

Institution : Centre pour la Lutte Anti-Tabac en Afrique (CLATA)

Titre du projet : Développement d'un cadre de gestion des risques au Centre pour la lutte antitabac en Afrique Ltd

Numéro de déclaration d'intérêt : CTCA/EOI/ 2022-002

Background sur CLATA

Le Centre pour la lutte antitabac en Afrique (CTCA) a été créé en juillet 2011 suite à une recommandation de la réunion des parties prenantes qui s'est tenue à Accra, au Ghana, en juin 2008. Le Centre a été créé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) suivant un processus très compétitif en réponse à un appel de la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF). Le Centre était logé au sein de l'école de santé publique de Makerere University.

L'Université de Makerere a donc la responsabilité de veiller à ce que le Centre fonctionne efficacement et serve l'agenda de la Lutte Anti-Tabac en Afrique. La responsabilité de la gestion du centre est passée de l'Organisation Mondiale de la Santé à la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) depuis 2014 à ce jour. Au fur et à mesure que le paysage de la lutte antitabac changeait, les parties prenantes de la lutte antitabac augmentaient, la portée et la couverture des services se sont élargis, rendant donc impératif que la visibilité de CLATA s'accroisse, d'où la nécessité d'examiner le contexte et de trouver des voies à son autonomie.

Autonomie

CTCA a subi une transformation d'une entité hébergée par l'Université de Makerere à une institution autonome dont l'Université de Makerere se porte garante. Compte tenu de la transition vers une entité autonome, CTCA s'est inscrite en vertu de l'article 5(1) sous-sections (a) et (b) de la Loi sur les sociétés de 2012 en tant que société à responsabilité limitée (SARL). Les garants sont l'Université de Makerere représentée par le vice-chancelier et le secrétaire de l'université. CTCA a obtenu un statut autonome au sein de l'Université de Makerere.

Ce statut autonome au sein de l'université bénéficie des collaborations multidisciplinaires à travers le continuum. La relation entre le CTCA, les pays d'appui au programme et les autres universités à travers l'Afrique et au-delà sera régie par un protocole d'accord (MoU).

Le Centre est actuellement dans un processus de transition final et doit se situer dans un contexte opérationnel plus large, de sorte que tout risque potentiel susceptible d'interférer avec/dans son fonctionnement doit être pris en compte. Par conséquent, le Centre doit établir un profil de risque et proposer des actions correctives dans un cadre structuré.

Vision de CLATA

Parvenir à une « Afrique sans tabac ».

Mission

Renforcer la capacité des gouvernements africains à formuler et à mettre en œuvre des programmes de lutte antitabac par le biais de partenariats et de coopération.

Objectif

Réduire la production et la consommation de tabac en aidant les gouvernements à mettre en œuvre des stratégies de lutte antitabac fondées sur des données probantes en Afrique.

Actuellement, le Centre est guidé par un plan stratégique de 15,9 millions de dollars sur 7 ans s'étendant de 2019 à 2025 avec 5 objectifs stratégiques, à savoir ;

- OS1 : Renforcer la capacité des pays d'Afrique à formuler et à mettre en œuvre des programmes conformes à la CCLAT ;
- OS2 : Promouvoir la formulation de politiques et la mise en œuvre de programmes de lutte antitabac fondées sur des données factuelles ;
- OS3 : Mobiliser des ressources humaines, matérielles et financières pour une lutte antitabac durable en Afrique ;
- OS4 : Promouvoir des partenariats pour la lutte antitabac aux niveaux national, régional et international ;
- OS5 : Améliorer la capacité du CLATA à soutenir le développement des capacités dans la lutte antitabac.

Les objectifs stratégiques sont ancrés dans cinq piliers du plan stratégique CTCA 2019/2025 basés sur les questions stratégiques globales qui méritent une attention particulière dans les périodes de planification et de mise en œuvre. Ils forment les questions mêmes sur lesquelles le succès est mesuré. Ce sont :

- Pilier 1 : Développement des capacités ;
- Pilier 2 : Élargir les données probantes ;
- Pilier 3 : Mobilisation des ressources ;
- Pilier 4 : Partenariats ;
- Pilier 5 : Développement institutionnel

Justification de la gestion des risques

L'objectif de cette mission vise à faire du CLATA une agence plus efficace dans le renforcement des capacités institutionnelles pour la Lutte Anti-Tabac (LAT) sur le continent africain, ce qui implique de renforcer sa capacité d'intervention, d'améliorer sa visibilité et de redéfinir son créneau pour répondre aux

changements dans le paysage de la LAT.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, la CLATA a besoin d'un cadre de gestion des risques qui identifie, signale, remédie et élimine les défis auxquels le Centre est susceptible d'être confronté dans la réalisation de sa vision et conformément à la recommandation du conseil d'administration de la CLATA pour la mise en place de ce cadre.

Appel à l'action

Dans ce contexte, CLATA souhaite contracter avec un ou plusieurs consultants compétents, qualifiés et expérimentés pour entreprendre cette importante mission sur une période de 30 personnes-jours.

Portée de la mission

Le consultant, dans le cadre de l'exécution de cette mission, est tenu d'entreprendre un examen approfondi des documents et une consultation des principales parties prenantes pour étayer les éléments suivants ;

- a) Mener une évaluation complète des risques du CLATA et compiler un registre des risques à l'échelle de l'organisation ;
- b) Inclure les composantes standards d'identification et d'évaluation des risques internes et externes, la détermination des réponses appropriées aux risques, l'établissement de politiques et de procédures, de contrôles, de systèmes et de responsabilités pour accompagner les réponses aux risques identifiés, la communication des risques, les plans d'atténuation et le suivi de l'efficacité des efforts d'atténuation;
- c) Examiner les différentes catégories d'objectifs de l'organisation, y compris les objectifs stratégiques, opérationnels, de rapport et de conformité pour informer le cadre d'atténuation des risques ;
- d) Préciser l'attribution des responsabilités de gestion des risques aux différents niveaux du CTCA reflétant les ressources et autres caractéristiques contextuelles de l'organisation ;
- e) Inclure une politique de gestion des risques et tous ses outils dérivés, y compris, mais sans s'y limiter, la stratégie de risque, l'appétit pour le risque et l'architecture de risque ;
- f) Prendre des dispositions pour intégrer l'évaluation des risques dans les processus décisionnels de l'organisation ;
- g) Inclure des dispositions pour un programme de gestion de la continuité des activités pour CTCA, et ;
- h) Inclure toutes les unités/départements organisationnels et l'autorité.
- i) Couvrir le large champ d'application, y compris, mais sans s'y limiter, les dimensions programmatiques, informatiques et cybernétiques, les ressources humaines financières et l'environnement opérationnel.

Livrables clés

- a) Rapport initial, finalisé et envoyé dans la semaine suivant le début de la mission. Le rapport initial comprendra :
 - Une description détaillée de la méthodologie et du calendrier de d'évaluation du risque et du processus de planification stratégique CTCA
 - Les documents à consulter

- La liste des personnes à interroger.
 - Une description des réunions/atelier(s) et toute autre activité envisagée le cas échéant.
- b) Rapport d'évaluation du risque
 - c) Registre de risque
 - d) Rapport des ateliers/rencontres consultatifs de gestion de risque
 - e) Politique de gestion des risques
 - f) Plan de continuité des programmes de CLATA

Arrangement institutionnel

Le consultant relèvera directement du directeur des opérations. Le directeur des opérations fournira tous les documents de référence nécessaires et soutiendra le(s) consultant(s) dans l'organisation de réunions et d'activités avec toutes les parties prenantes.

Expected attributes of the consultant(s)

- a) Expérimenté dans la conduite et la facilitation des processus de planification stratégique et de gestion des risques avec des institutions publiques et privées
- b) Profonde compréhension du fonctionnement des organisations similaires
- c) Le consultant devra avoir des preuves documentées de son expertise en gestion de risques
- d) Solides compétences analytiques
- e) Excellentes compétences interpersonnelles et capacité à négocier et à travailler avec des équipes
- f) Excellentes compétences en communication et maîtrise de l'anglais et/ou du français ou bilingue

Durée

L'activité doit être exécutée dans les 30 personnes-jours répartis entre le 15 septembre et le 30 octobre 2022

Comment postuler ?

Toutes les demandes doivent être adressées au Directeur Général de CTCA.

Postulez par voie électronique avec des dossiers comprenant une lettre de motivation, un CV, des copies de documents académiques et professionnels avec au moins 2 lettres de référence. Adressez votre candidature EOI@ctc-africa.org

Date limite :

Mercredi 7 Septembre 2022 à 17h00 **EST** (GMT +3)